

2. Une rupture de tendance particulièrement sévère

Depuis 1974, la croissance annuelle n'a été négative qu'à quatre reprises. Cela signifie que le PIB diminue, quand le cours classique d'une économie amène à constater une expansion, même modeste, de ce produit. Selon l'Insee, la récession se caractérise par un repli du PIB sur au moins deux trimestres consécutifs.

LA CROISSANCE EN FRANCE DEPUIS 1974

(en % du PIB en volume)

(en grisé, les années où la croissance a été inférieure à 1 %)

Année	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Croissance	4,3	-1,0	4,4	3,5	4,0	3,6	1,6	1,1	2,5	1,2	1,5
Année	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995
Croissance	1,6	2,3	2,6	4,7	4,3	2,9	1,0	1,6	-0,6	2,4	2,1
Année	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Croissance	1,4	2,3	3,6	3,4	3,9	2,0	1,1	0,8	2,8	1,7	2,4
Année	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Croissance	2,4	0,3	-2,9	1,9	2,2	0,3	0,6	1,0	1,1	1,2	2,4
Année	2018	2019	2020	2021							
Croissance	1,7	1,2	-8,0	+8% abaissé 6% nov 2020							

Source : INSEE, comptes nationaux jusqu'en 2018 ; INSEE, points de conjoncture (pour 2019) ; présent PLFR (pour 2020).
-10%

Si l'on retient comme hypothèse de croissance celle avancée par le Gouvernement dans le présent PLFR, la récession de 2020 serait la plus importante observée depuis 1945. Une baisse du PIB de cet ordre de grandeur a été observée au deuxième trimestre de 1968 : la baisse de 5 % avait été toutefois compensée, dès le troisième trimestre, par un rebond de l'activité de 8 %.

L'ampleur de la récession, inévitable, est encore incertaine. Entre les prévisions de début mars (OCDE), de mi-mars (Commission européenne, Gouvernement) et de fin mars à début avril (départements recherche de grands réseaux bancaires, Banque de France), l'instabilité (et l'aggravation) des prévisions est flagrante, en France comme pour le reste du monde.